

FACULTE DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

SECTION DE PHILOGIE CLASSIQUE

081
D 447
n° 22

GREC ET LATIN EN 1981

Études et Documents

édités par Ghislaine Viré

Université Libre de Bruxelles

50, Avenue Fr. D. Roosevelt

Bruxelles

081
D 447
n° 22

UNIVERSITAS BRUXELLENSIS



GRAMMAIRE ET COMMENTAIRE :
À PROPOS DU "TURBOT DE DOMITIEN"

par Carl DEROUX

La quatrième satire de Juvénal fustige le despotisme de Domitien, son régime de terreur, d'inquisition, de délation, et, pour ce faire, le poète utilise une fiction. Il imagine l'histoire d'un immense turbot capturé dans la mer Adriatique et offert à l'empereur, qui séjourne dans sa villa d'Albe. Domitien est ravi de recevoir un cadeau aussi exceptionnel et coûteux, mais le palais ne possède pas de plat qui soit à la mesure du poisson. Que faire ? On convoque le *consilium principis*, ce qui permet au lecteur d'assister au surprenant spectacle de l'arrivée pittoresque de onze courtisans, dont deux au moins sont en même temps de redoutables délateurs. L'avis qui l'emporte est celui du conseiller Montanus, un gastronome à la panse opulente : on ne coupera point la bête en morceaux, mais on la fera cuire tout entière, dans un plat conçu et réalisé pour elle par le meilleur des potiers. Et Juvénal de terminer la satire en regrettant que l'empereur n'ait pas préféré de telles niaiseries à ses persécutions contre la noblesse.

Nous retrouvons dans cette oeuvre le moraliste qui stigmatise les vices, le luxe, l'extravagance, mais la satire du "Turbot de Domitien" est avant tout politique et bien que publiée - et probablement aussi composée, du moins dans sa rédaction définitive - après la mort du tyran (1), elle garde de solides attaches avec la réalité contemporaine de l'époque de sa parution, c'est-à-dire du règne de Trajan (2).

Le personnage de Crispinus, qui occupe, à lui seul, près d'un quart de l'oeuvre, n'est pas là seulement pour introduire Domitien par le procédé d'un raisonnement a fortiori qui revient à dire que l'incroyable débauche, le luxe effrené et les excentricités gastronomiques du favori de l'empereur ne sont, somme toute, que peu de chose, comparés à la cruauté et à la goinfrerie du maître ; Crispinus n'est pas là non plus uniquement parce qu'autour de lui, ancien "esclave de Canope" (*Sat.*, I, 26), ont cristallisé la xénophobie de Juvénal et, en particulier, sa haine des orientaux, ainsi que son hostilité contre les affranchis ; cet homme que ses origines serviles et, par surcroît, égyptiennes n'ont pas empêché d'accéder au proche entourage de Domitien, sinon à la préfecture du prétoire, incarne davantage encore ; il symbolise, en effet, toute une réalité socio-économique, déjà ancienne certes,

mais qui continue de marquer l'époque de Trajan, comme elle avait caractérisé celle du dernier des Flaviens : il s'agit de l'enrichissement et de la montée des affranchis, problème social grave aux yeux des conservateurs (ce qu'était Juvénal), mais aussi réalité politique, dans la mesure où ces hommes pouvaient s'élever jusqu'à la faveur impériale et jusqu'aux plus hautes fonctions (3).

Après la longue introduction survient Domitien, le tyran. Il ne parle guère (quatre mots seulement) et nous le voyons à peine. Sa présence en est d'autant plus lourde. Mieux que si elle était décrite, elle se montre à nous par la pâleur qu'elle jette sur le visage des courtisans effrayés, qui n'existent que par et pour l'empereur (4). La quatrième satire a, pour principal objet, cette tyrannie, la haine que Domitien nourrissait contre l'aristocratie, sa volonté de détruire le plus ancien corps politique de Rome. Elle illustre l'état de sujétion, d'hypocrisie, de veulerie, d'incapacité, auquel le régime de délation a réduit les grands, y compris ceux qui vivent dans l'entourage immédiat du prince. Les nobles ne sont pas seuls dans la servitude. Rome tout entière est esclave du tyran (vers 38). Combien significative, à cet égard, est l'assimilation du *Praefectus Urbi*, le jurisconsulte Pégase, à un *vilicus*, c'est-à-dire à l'intendant, d'origine servile, qui dirige les esclaves de la ferme en l'absence du maître (vers 76-78) ! Si, pendant que l'empereur séjourne en Albe, le Préfet de la Ville fait figure de régisseur, il faut en conclure non seulement que ce très haut fonctionnaire, chef de l'administration de la capitale, vivait dans l'esclavage ou dans la semi servitude, mais encore que Rome, dont la population se trouve assimilée à une troupe d'esclaves, tenait, par rapport à une Albe pourtant "détruite ... et honorant une Vesta plus petite" (vers 60-61), le rang d'une exploitation agricole dont un mauvais maître, retiré dans son domicile urbain, se désintéresse complètement. Comment ne pas voir dans cette comparaison une allusion au titre de *Dominus* que Domitien avait accepté qu'on lui donnât (5), d'autant que, par deux fois, la satire le désigne par ce vocable (vers 52 et 96) et que le turbot est assimilé à un esclave fugitif auquel le droit prescrit de revenir auprès de son maître (vers 50-52) ? Du règne du "Néron chauve" (vers 38), la quatrième satire n'épargne vraiment rien : ni les campagnes militaires, qu'elle tourne en dérision, s'il est vrai, comme tout porte à le croire, qu'elle parodie un conseil de guerre décrit dans un poème que Stace avait composé à la louange du tyran et dont il nous reste quatre vers, qui ont des correspondances frappantes avec ceux de Juvénal (6) ; ni les aspirations de Domitien - ou plutôt celles qu'on lui prêtait - à une divinisation de son vivant (7), prétentions qui se trouvent démystifiées dès l'instant où le poète les ravale au niveau d'une grande sottise propre à l'espèce humaine : la crédulité face aux flatteries (vers 65-71). Dans un mouvement d'ironie, Juvénal élargit la tyrannie ; des peuples et des terres il la fait régner jusqu'aux mers, donc

jusque sur les poissons (vers 83 et vers 50-52), annihilant ainsi les flagorneries d'un Martial (8) et de ceux qui soumettaient les animaux eux-mêmes au respect de l'empereur, disant des bêtes ce que disait le pêcheur du turbot : *ipse capi uoluit* (vers 69). Enfin, lorsqu'il compare Domitien à un monstre qui déchire l'univers (vers 37-38), il dément les propos adulateurs qui encourageaient le prince dans sa volonté de faire croire qu'il était le représentant de Jupiter sur terre, mandaté pour gouverner le monde en son nom (9).

La quatrième satire, ainsi que nous l'avons rappelé, date de l'époque de Trajan, et les personnages qu'elle dépeint devaient, au temps de sa composition, compter, pour la plupart, parmi "ceux dont la cendre repose le long de la voie Flaminia et de la voie Latine" (*Sat.*, I, 170-171). Est-ce lâcheté que de s'attaquer à des morts plutôt qu'à des vivants, ou peur légitime ? Chacun peut apprécier comme il l'entend, mais non sans avoir à l'esprit le fait qu'il était infiniment plus facile de s'exprimer sous les premiers Antonins que sous le gouvernement précédent et que, même si le règne de Trajan fut parmi ceux où "se réconcilièrent principat et liberté", il était impossible à quiconque d'oublier que "les principats les plus odieux, ceux de Domitien et de Néron, avaient, eux aussi, très bien commencé" (10). Bref, l'histoire du turbot se déroule dans le passé assurément, mais dans un passé qui est loin d'être révolu. La récente et importante thèse sur Juvénal, que nous avons citée plus haut, a bien mis en évidence les multiples attaches que les satires ont gardées avec la réalité contemporaine de leur publication (11). Pour le détail de la démonstration, nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à cet ouvrage. Qu'il nous suffise d'en extraire quelques conclusions. Ce qui est vrai pour le *Panégyrique* que Pline le Jeune adressa à Trajan l'est aussi pour les *Satires* de Juvénal : blâmer, à cette époque, le "dernier des Flavians" était manière de rendre hommage au bon prince soucieux de restauration politique et de renouveau moral. D'autre part, le règne de Domitien continuait de peser sur le présent par certains de ses effets. L'oeuvre de destruction de la noblesse, à laquelle cet empereur s'était attaché en se livrant contre elle à des persécutions dont la quatrième satire évoque abondamment le souvenir (12), avait engendré une diminution du nombre des familles aristocratiques et un appauvrissement des compétences dont Trajan perçut la gravité, puisqu'il s'efforça de rendre aux nobles leur dignité en les associant effectivement aux responsabilités du pouvoir. Quant au portrait de Crispinus, il demeurait d'actualité lui aussi, stigmatisant la classe toujours montante des affranchis dont certains exerçaient une puissance redoutable sous les Antonins.

La satire du turbot ne reflète pas seulement une réalité historique dont Juvénal ne serait qu'un narrateur, conscient des

prolongements de ce passé dans le temps où il écrit. Ainsi que nous l'avons rappelé plus haut, elle laisse transparaître les obsessions, les rancunes, les préjugés du poète : sa xénophobie qui confine au racisme, sa haine des affranchis parvenus, son mépris des nobles qui ne tiennent pas leur rang, ses idées sur la société, celles d'un conservateur obstiné qui "veut voir chacun à sa place, celle où la naissance l'a mis" (13). En moulant sa fiction dans la forme héroï-comique d'une parodie d'épopée, Juvénal ne fait pas seulement qu'égratigner les écrivains flagorneurs en imitant leur style, il ridiculise le pouvoir absolu et les nobles, le premier parce qu'il rabaisse les seconds à un rôle d'une futilité grotesque, les seconds parce qu'ils se résignent à la servitude. Mais pourquoi ces attaques contre Domitien ? Faut-il n'y voir qu'une admirable création littéraire d'un artiste maîtrisant les ressources de la satire et de la rhétorique, pour faire indirectement l'éloge du bon prince tout en mettant en garde contre les dangers de l'absolutisme et en incitant la noblesse à la *virtus* ? Ou faut-il, en plus, tenir cette sortie contre l'empereur défunt comme une vengeance, une réponse à un vécu authentique ? Certes, Juvénal ne donne pas l'impression d'attaquer Domitien pour des raisons personnelles, et c'est pourquoi J. Gérard, critiquant l'hypothèse de G. Highet, selon laquelle le poète aurait été exilé par Domitien et n'aurait composé ses satires qu'après la mort de ce dernier, écrit : "Nulle crainte ne pouvait l'empêcher d'exprimer sa haine pour le "Néron chauve", en son propre nom, à une époque où il n'était pas mal porté de compter parmi ses victimes. Si Juvénal n'a rien dit de tel, c'est, logiquement, qu'il n'avait rien à dire" (14). L'interprétation du silence du poète sur l'exil que lui prêtent les *Vitae* est nécessairement subjective : est-ce parce que l'exil n'avait pas (ou pas encore) eu lieu ? est-ce parce que ce genre de souvenirs appartient à ceux qu'il est naturel de ne point évoquer volontiers ? Nous ne saurions trancher. La question de l'exil demeure trop controversée pour qu'il soit permis de fonder quoi que ce soit sur l'opinion qu'on peut avoir en la matière. Il convient, toutefois, de reconnaître que, de prime abord, les attaques contre Domitien auraient de quoi surprendre, si Juvénal n'avait pas souffert, d'une quelconque manière, du gouvernement de ce prince. Voilà un présupposé dont je trouve une certaine confirmation dans ce que j'appellerais volontiers des révélations de la grammaire.

Pour la commodité de la démonstration nous partirons de la fin de la satire, à savoir sa conclusion (vers 150-154) :

*Atque utinam his potius nugis tota illa dedisset
tempora saevitiae, claras quibus abstulit Vrbi
inlustresque animas impune et vindice nullo.
Sed perit postquam cerdonibus esse timendus
coeperat ; hoc nocuit Lamiarum caede madenti.*

"Plût aux dieux qu'il eût de préférence consacré à de telles niaiseries ces temps affreux où il frustra Rome de vies illustres et fameuses, impunément et sans que surgît un vengeur ! Il ne périt que du jour où il devint redoutable aux gagne-petit. Voilà ce qui le perdit, tout souillé du sang des Lamiae !" (traduction P. de Labriolle) (15). La parodie a pris fin et le ton a changé. Le narrateur intervient personnellement dans l'énoncé. A un regret fictif (*utinam ... dedisset*) - celui que Domitien n'ait pas passé son temps à des histoires de turbot plutôt qu'à la tyrannie - succèdent rapidement des sentiments réels, expression d'un vécu authentique. Certes, de prime abord, Juvénal semble déplorer ces "temps affreux" moins pour des raisons personnelles que parce qu'ils ont privé le présent de nombreuses sommités. Et cependant qui ne perçoit dans *sed periit postquam ...* l'amer souvenir d'une interminable attente ? Qui ne ressent la redondance des termes *impune* et *uindice nullo* comme un pléonasme chargé d'une affectivité qui était celle du poète au temps où il appelait de ses vœux un meurtre qu'il reprochait à la noblesse de n'oser perpétrer ? C'est ici que l'indignation atteint son paroxysme. L'expression *impune et uindice nullo* est suivie d'une particule adversative, fortement chargée d'affectivité, elle aussi. On ne peut bien saisir la portée de la conclusion (donc de la satire entière) si l'on ne s'interroge pas sur la valeur de cette conjonction *sed*. L'énoncé qui suit *sed* ne s'oppose pas exactement à ce qui vient d'être dit, à savoir que Domitien s'est livré impunément à ses persécutions contre la noblesse. Il ne s'agit pas non plus d'un *sed* placé en tête de phrase pour couper court à un raisonnement. En réalité, nous sommes bien en présence du *sed* fortement adversatif, mais l'opposition s'exerce non par rapport à l'énoncé qui précède, mais par rapport à une pensée sous-entendue. Cette pensée, c'est l'objection que Juvénal, prenant les devants, se fait à lui-même. Il vient d'affirmer l'impunité de Domitien, alors que chacun sait que ce dernier périt victime d'une conjuration. La pensée sous-entendue est : ["Certes, il subit son châtement"] mais (*sed*) ... Pour le poète le châtement ne compte plus ou guère, dès lors qu'il ne se produisit qu'après que le tyran eut perdu la faveur du menu peuple. *Sed periit postquam ...* équivaut presque à une justification de *impune et uindice nullo* ; c'est la raison pour laquelle il convient de ranger le *sed* parmi ceux dont la fonction est quasi causale (16) : aux yeux du poète, on peut considérer que Domitien a échappé au châtement, parce qu'il n'a péri qu'après être devenu redoutable aux gagne-petit ; un véritable châtement eût dû venir de la main des nobles exclusivement et sans tarder ! Mais la valeur causale est tout à fait secondaire, la valeur fondamentale du *sed* du vers 153 demeure adversative ; il conviendrait, pour plus d'exactitude, de traduire les vers 153-154 comme suit : "Bien sûr, il subit son châtement, mais ce ne fut qu'après qu'il eut commencé de devenir redoutable aux gagne-petit". L'idée de châtement, qui est au centre de la

conclusion et qui se trouve marquée par une insistance que trahissent, à la fois, la redondance *impune et uindice nullo* et un *sed* elliptique à forte valeur affective, doit correspondre à un désir personnellement vécu : celui de voir disparaître le tyran. Aspiration profonde qui fut longtemps la sienne et que l'homme - Juvénal laisse échapper au travers de la fiction créée par l'artiste : il suffit d'un pléonasme et d'un *sed*, d'un passage où l'affectivité prend le dessus sur l'expression logique et intellectualisée. Si le désir du châtement domine la conclusion, ce n'est point l'effet du hasard, car, comme je crois pouvoir le montrer maintenant, ce sentiment était déjà celui de l'auteur quand il commençait l'histoire, proprement dite, du turbot. Ici encore la grammaire vient à l'aide du commentateur.

Le début de l'histoire du turbot - à savoir la partie qui suit l'introduction relative à Crispinus (vers 1-33) et l'invocation parodique à la Muse (vers 34-36) - ne laisse d'étonner par la manière dont la capture du poisson est située dans le temps, et, plus précisément, par l'emploi qu'on y trouve du subjonctif après *cum* :

*cum iam semianimum laceraret Flavius orbem
ultimus et caluo seruiret Roma Neroni,
incidit Adriaci spatium admirabile rhombi
ante domum Veneris, quam Dorica sustinet Ancon,
impleuitque sinus ...* (vers 37-41)

vers que P. de Labriolle traduisait : "Au temps où le dernier des Flaviens déchirait l'univers expirant, où Rome était l'esclave du Néron chauve, devant le temple de Vénus qui domine Ancône, la ville dorienne, un turbot de l'Adriatique, stupéfié de grosseur, vint se prendre dans un filet qu'il remplit." Il semble que le traducteur ne se serait pas exprimé différemment si le poète avait introduit les circonstances de la capture à l'aide d'un *cum* + indicatif ou d'un *cum* + indicatif présent. Or, qu'il n'existe pas qu'un simple rapport de temps entre l'énoncé principal et celui de la subordonnée, c'est ce qu'indiquent et l'emploi du subjonctif après *cum*, et le sens. Je pense, en effet, que si Juvénal n'avait voulu marquer qu'une pure relation temporelle entre les énoncés, il s'y fût pris autrement ; il eût écrit quelque chose comme "Pendant que l'empereur Domitien séjournait dans sa villa d'Albe, un turbot etc." ou encore "Sous le règne de Domitien, un turbot etc." Telles qu'elles sont formulées par le poète, les circonstances de la capture comportent une précision que la vraisemblance invite à ne pas tenir pour une simple indication temporelle : le poisson n'a pas été pêché à n'importe quel moment du règne, mais à une époque où l'empereur avait fini par réduire Rome à l'esclavage et où le monde, par suite des mauvais traitements, se trouvait désormais au bord de l'inanition (*iam semianimum*), si bien

que le *cum* + subjonctif du vers 37 apparaît comme répondant, non à la question *quando* ?, mais, plus exactement, à la question *quo statu rerum* ? Nous retrouvons donc ici la raison d'être du subjonctif après *cum* temporel : celle d'ajouter à l'affirmation pure et simple du moment ou de l'époque une description des circonstances, caractérisées de telle manière qu'elles se trouvent intéresser, d'une façon ou d'une autre, l'énoncé principal (17). Par la présence des subjonctifs *laceraret* et *seruiret*, tout se passe comme si les circonstances introduites par le *cum* du vers 37 étaient l'occasion sans laquelle le fait principal (la capture du turbot) n'aurait pas été doté de la signification particulière que l'auteur lui confère et qu'il nous appartient de définir. Avant de préciser la nature de ce lien qui, selon moi, existait dans l'esprit de l'auteur entre les deux énoncés, je ferai encore remarquer que s'il ne s'était agi, pour le satiriste, que de souligner le fait que l'empereur gouverne seul ne laissant aux *pro-ceres* que le droit de discuter sur des futilités, il n'eût pas choisi comme fait principal la capture même du turbot, mais la convocation du conseil par Domitien. Cela eût donné quelque chose comme : "Alors que le dernier des Flaviens etc., il réunit son conseil pour discuter de la manière de cuire un turbot", avec un *cum historicum* (ou *cum narrativum*) à nuance adversative ou causale, les deux possibilités d'analyse coexistant, comme il arrive souvent (18). Cette discordance entre l'énoncé principal qu'on attend, et celui qu'on lit dans la réalité nous assure du caractère satirique du lien, autre que purement temporel, qui existait dans l'esprit de Juvénal entre la capture du poisson et la situation décrite dans la subordonnée. Je ne vois pour les subjonctifs des vers 37 et 38 d'autre modalité que celle d'une certaine causalité s'ajoutant à la notion de temps, et pour le *cum* du vers 37 d'autre étiquette que celle de *cum historico-causal*. Entre l'état, auquel la tyrannie de Domitien a conduit le monde romain, et la prise d'un poisson de taille prodigieuse, il n'y a pas, à proprement parler, une relation de cause à effet, car une telle capture aurait pu avoir lieu sous le gouvernement d'un bon prince ; toutefois, une nuance secondaire de causalité s'ajoute à la notion temporelle, dans la mesure où, vu le contexte, le turbot, qualifié au vers 39 de *spatium admirabile* et, un peu plus loin, de *monstrum* (vers 45), devient un signe, dont les dieux se servent pour marquer leur désaccord avec le comportement de l'empereur qui, s'il ne prend garde à rétablir la *pax deorum* désormais rompue comme l'indique le prodige de la pêche miraculeuse, périra tragiquement comme une bête au filet. Telle est la proposition que je voudrais tenter de démontrer maintenant.

Remarquons d'abord que la quatrième satire baigne tout entière dans une atmosphère de prodige. Le lecteur est conduit de surprise en surprise, d'étonnement en étonnement. Tout y est démesuré, excessif, stupéfiant : non seulement les poissons, mais encore les personnages et les situations.

Commençons par l'introduction, c'est-à-dire l'histoire du mulot de Crispinus (vers 1-33). Le favori de Domitien est l'excès même, tant par ses débauches que par les manifestations extérieures de sa richesse. Le plus odieux des criminels a toujours l'une ou l'autre qualité à son avantage, l'une ou l'autre circonstance atténuante qu'on puisse invoquer à sa décharge ; Crispinus, lui, est le vice incarné ; nulle vertu ne le rachète ; au contraire, ce qui, de prime abord, pourrait être mérite se retourne aussitôt contre lui, plus gravement que le défaut correspondant : n'est-il pas vrai que si Crispinus s'abstient de tout commerce avec les femmes non mariées, ce n'est point par égard pour la morale, mais pour la seule raison qu'elles n'ont pas l'attrait du fruit défendu ? (vers 2-4). Qui plus est, ce suborneur se double d'un sacrilège, puisque - comble du crime contre la religion ! - il séduit jusqu'à une vestale (vers 8-10) ; de sorte que le droit en vigueur pour "Monsieur Tout-le-Monde" ne saurait s'appliquer à ce personnage qui, s'identifiant au crime lui-même, est impossible à juger (vers 11-15). A fortiori, ne nous attendons pas à ce que Crispinus soit condamné par le censeur pour une extravagance gastronomique réprouvée par la morale et par la loi, et qui, si le favori de Domitien avait été un être humain comme les autres, eût été frappée par la *nota censoria* (vers 11-14). Ici encore Juvénal nous conduit au sommet de l'extraordinaire : qu'on se procure un mulot de six livres au prix de six mille sesterces pour capter l'héritage d'un vieillard moribond ou les faveurs d'une femme du grand monde, admettons ! Mais acheter un tel poisson pour le manger soi-même, c'est incroyable ! (vers 18-23). Bref, au dire du satiriste, Crispinus est un personnage hors du commun, un être exceptionnel : un seul mot peut le qualifier (et il apparaît dès le tout début, au vers 2) : *monstrum*.

Si Crispinus était un monstre, son maître, Domitien, ne pouvait qu'être pire. On sait, en effet, que l'histoire du turbot se relie à l'introduction par un raisonnement a fortiori : "Quels festins devons-nous croire qu'engloutissait le Maître lui-même, quand on a vu roter tant de sesterces ... à ce bouffon du grand Palais ... ?" (vers 28-33). La différence qui sépare l'empereur du favori, en matière de goinfrerie, se retrouve évidemment sous le rapport de la cruauté, et si la *saevitia* de Crispinus ne s'exerce qu'au détriment d'individus isolés (vers 108-110), celle du tyran déchire l'univers (vers 37). Il va de soi qu'aux yeux du narrateur l'empereur est un *monstrum* lui aussi, et si le terme n'est pas employé à son sujet, c'est que sa monstruosité atteint les limites de l'indicible. D'ailleurs, ce personnage, qui est tellement énorme et mystérieux que le lecteur ne voit de lui que les effets qu'il produit sur son entourage, affole ses conseillers qui accourent (vers 76), pâles de peur (vers 75), et repartent, hébétés de stupeur (*attonitos* : vers 146), comme s'ils avaient vu un prodige, au sens que les anciens donnaient au mot *prodigium* ou à

son synonyme *monstrum*. Il n'est pas non plus indifférent que Juvénal ait nommé *monstrum* L. Valerius Catullus Messalinus, l'un des personnages les plus significatifs du défilé des courtisanes, si l'on en juge par le nombre comparativement élevé de vers qui lui sont impartis (vers 113-122) ; *grande et conspicuum ... monstrum* (vers 115), ce redoutable favori l'était, stricto sensu, parce que sa cécité ne l'empêchait pas de brûler d'amour pour une femme qu'il n'avait jamais vue et ne verrait jamais (vers 114), mais il l'était aussi, bien évidemment, parce que sa délation frappait aveuglément et cruellement (vers 116 : *caecus adulator dirisque ...*). Quant à Acilius le père (vers 94) et, surtout, Q. Vibius Crispus (vers 81-93), déjà délateur sous Néron et à la douceur duquel Juvénal feint de rendre hommage (il est des compliments qui ressemblent à des blâmes !), ne sont-ils pas deux "prodiges" eux aussi, dans la mesure où ils ont atteint les quatre-vingts ans d'âge et qu'il y a beau temps que *prodigio par est in nobilitate senectus* (vers 97) ? Le spectacle de Domitien et de sa cour constitue un prodige permanent. En effet, la stupeur qui envahit les adulateurs en présence de l'empereur et de ce qui l'entoure (vers 73-75, 119, 146) s'empare du peuple également. La ville prend un air abasourdi (vers 77 : *attonitae*), lorsque le faible Pegasus est nommé au rude poste de la Préfecture de la Ville pour gouverner celle-ci à la manière d'un *vilicus* qui dirige les esclaves de la ferme en l'absence du maître (vers 77-79). La foule est *miratrix*, quand elle voit le turbot pénétrer dans le palais sans la moindre difficulté, alors que les *proceres* doivent faire antichambre (vers 63-64). Juvénal a placé toute sa quatrième satire sous le signe de l'insolite. La composition elle-même est paradoxale, avec sa longue introduction qui fait figure de faux départ, pour permettre à l'auteur de repartir de plus belle et d'en remettre à l'instar de ces pêcheurs hâbleurs *qui de magnis maiora loquantur* (vers 17), et le moindre paradoxe n'est pas celui qui consiste à s'étendre sur les *facta leviora* (vers 11) de Crispinus et sur les *nugae* (vers 150) de Domitien, alors que ce qu'il vise c'est la cruauté de ce dernier. Du reste, le lexique à lui seul est révélateur. On est frappé, en effet, par le nombre relativement élevé des termes qui, soit, signifient "prodige", soit, appartiennent au vocabulaire habituel du prodige tel qu'on le retrouve dans l'article *monstrum* du *Thesaurus* : *monstrum* (vers 2, 45 et 115), *prodigium* (vers 97), *mirari* (vers 102), *miratrix* (vers 62), *admirabilis* (vers 39), *attonitus* (vers 77 et 145), *stupere* (vers 119), *dirus* (vers 14, 80 et 116).

Monstrum est l'un des noms qui désignent le prodige, c'est-à-dire "un phénomène imprévu, terrible, contre nature", qui "révèle ... que la paix des dieux est rompue et que les individus et la cité sont gravement menacés par le courroux divin" (19). L'étymologie est limpide ("avertissement", en l'occurrence, des dieux ; cf. *mon-eo*) et les Anciens la connaissaient bien (20).

La question qui, dès lors, se pose est de savoir si Juvénal joue ou non avec cette importante notion religieuse dans sa quatrième satire. En d'autres termes, Crispinus et Catullus sont-ils uniquement des monstres d'hommes se livrant à des actes monstrueux, au sens désacralisé que nous donnons en français au substantif monstre et à l'adjectif correspondant, ou sont-ils, en plus, des phénomènes auxquels l'imagination du satiriste prête, de manière comique, la valeur d'avertissement de ce que le comportement de Domitien et de la noblesse a brisé la *pax deorum*, qu'il importe de rétablir au plus vite par les cérémonies - prières et purifications - appropriées ? La réponse adéquate est le second terme de l'alternative, car à deux reprises au moins, en dehors de la quatrième satire, Juvénal fait du mot *monstrum* un usage qui prouve qu'il joue sur la valeur fondamentale et religieuse du terme.

Aux vers 60 à 70 de la treizième satire le *laudator temporis acti* déplore la malhonnêteté de ses contemporains en ces termes :

*Nunc si depositum non infitietur amicus,
si reddat ueterem cum tota aerugine follem,
prodigiosa fides et Tuscis digna libellis
quaeque coronata lustrari debeat agna.
Egregium sanctumque uirum si cerno, bimembri
hoc monstrum puero et miranti sub aratro
piscibus inuentis et fetae comparo mulae,
sollicitus, tanquam lapides effuderit imber
examenque apium longa consederit iua
culmine delubri, tanquam in mare fluxerit amnis
gurgitibus miris et lactis uertice torrens.*

"Aujourd'hui, si un ami ne nie pas un dépôt, s'il te restitue une vieille bourse avec tout son vert de gris, c'est un prodige de bonne foi, digne qu'on recoure aux livres étrusques et qui exige le sacrifice expiatoire d'une agnelle couronnée. Si je vois un homme d'élite, un homme d'honneur, c'est pour moi un phénomène tel qu'un enfant à deux corps, des poissons trouvés sous la charrie stupéfaite, une mule qui a mis bas ; je reste interdit comme s'il était tombé une pluie de pierres, et qu'un essaim d'abeilles se fût posé en longue grappe au faite d'un temple, comme si un fleuve avait roulé dans la mer, en merveilleux tourbillons, des torrents de lait" (traduction P. de Labriolle). La probité est devenue à ce point rare et étonnante qu'elle fait penser à des phénomènes les plus exceptionnels et les plus contraires aux lois de la nature, c'est-à-dire à des prodiges, au sens religieux du terme, avec ce qu'ils supposent de cérémonies expiatoires et propitiatoires après consultation des "livres étrusques" par les haruspices. La comparaison ne manque pas d'humour et elle suffirait

pour montrer que Juvénal aime à jouer avec cette notion de la vie religieuse des Romains, même s'il n'y avait les autres exemples que voici.

Le personnage mis en scène aux vers 117 à 148 de la deuxième satire, le noble Gracchus, membre de la confrérie des Saliens, eut, par deux fois, une conduite monstrueusement immorale : il s'est uni à un homme, un musicien, lors de stupéfiantes noces clandestines (vers 117-142) et, bien que patricien, il combattit, un jour, dans l'arène, comme rétiaire. Chacun de ces spectacles scandaleux est appelé *monstrum* (vers 122 et 143), le second étant jugé par le poète plus stupéfiant encore que le premier. Or, que Juvénal joue sur le double sens - profane et religieux - du mot, c'est ce que prouve la question indignée du vers 121 :

O proceres, censore opus est an haruspice nobis ?

En d'autres termes, le mariage de Gracchus n'est-il qu'un acte profondément immoral qui encourt la *nota censoria*, ou s'agit-il, au contraire, d'un prodige, par lequel les dieux manifestent leur irritation et qui exige qu'on consulte des spécialistes des *procurationes prodigiorum*, en l'occurrence les haruspices ? La question équivaut à une affirmation, et l'interrogation ironique des vers 122-123 :

*Scilicet horreret maioraque monstra putaret,
si mulier vitulum uel si bos ederet agnum ?*

réfutée par la description - qui suit - des noces de Gracchus, indique clairement que, pour Juvénal, le phénomène ne le cède en rien à des prodiges aussi incroyables qu'une femme donnant le jour à un veau ou une vache à un agneau. Ce qui est vrai pour le *monstrum* des vers 117-142 l'est évidemment aussi pour celui des vers 143-148, jugé plus stupéfiant encore que le précédent (vers 143 : *uicit et hoc monstrum tunicati fuscina Gracchi*). Du reste, l'ensemble des turpitudes évoquées dans la deuxième satire sont autant des atteintes à la religion qu'à la morale, puisque, dans sa conclusion, le poète s'amuse à imaginer les âmes des ancêtres regrettant de ne pas pouvoir effectuer les fumigations et les purifications nécessaires, avant d'accueillir les ombres souillées des contemporains, parmi elles aux enfers (vers 149-159).

Cela dit, revenons à la satire du turbot, et, pour commencer, au cas de Crispinus. Nous avons vu que si les extravagances de ce dernier échappent au "juge des moeurs" - allusion à l'hypocrisie du *censor perpetuus* Domitien, beaucoup plus exigeant en ce qui concerne la moralité de ses sujets que pour la sienne propre et celle de ses favoris -, c'est parce qu'il est le vice incarné et que les critères en usage pour "Monsieur Tout-le-Monde"

ne sont pas d'application pour lui. En d'autres termes, il est un *monstrum* (vers 2), et, bien que le poète ne le dise pas explicitement, le spectacle d'un Crispinus est tout aussi susceptible d'une *procuratio prodigiorum* que celui d'un Gracchus à la Satire II. Si l'empereur en tant que censeur se désintéresse de l'immoralité de son favori, il devrait, en sa qualité de Grand Pontife (vers 46), prendre les mesures, qu'exige la religion, pour rétablir la *pax deorum*, négligence d'autant plus étonnante qu'il était particulièrement superstitieux, lui qui, au début de chaque année, allait consulter l'oracle de la Fortune à Préneste, et qui, le matin même du jour de sa mort, recevait un haruspice, venu de Germanie, pour le consulter sur un coup de tonnerre (21). Mais, de même que Crispinus ne saurait être jugé par le "juge des mœurs", puisqu'il incarne le vice, le Domitien de la quatrième satire ne saurait s'étonner des prodiges qui l'entourent, étant lui-même le prodige par excellence, frappant de stupeur tous ceux qui l'approchent. Le tyran fait penser à l'Atrée de la tragédie de *Thyeste* de Sénèque, qui, alors que les prodiges éclatent tout autour de lui, pendant qu'il tue les enfants de son frère, demeure impassible, frappant d'épouvante les dieux eux-mêmes :

*Mouere cunctos monstra, sed solus sibi
immutus Atræus constat atque ultro deos
terret minantes ... (vers 703-505).*

Je suis, d'ailleurs, enclin à croire que Juvénal a écrit sa quatrième satire, ayant à l'esprit ce passage de Sénèque. En effet, Domitien n'est pas comparé à Agamemnon (vers 65) uniquement parce que le satiriste raille le chef militaire, parodiant ainsi les flatteries de Stace dans le *De bello Germanico*. De même que le mariage du fils d'Atrée avec Clytemnestre avait débuté par un crime, l'union de Domitien avec Domitia fut suivie de l'assassinat par le tyran de L. Aelius Plautius Lamia Aelianus, le premier époux de l'impératrice (22). Dans l'esprit du poète, l'empereur était souillé du sang des Lamiae (*Sat.*, IV, 154 : *Lamiarum caede madenti*), comme Agamemnon s'était souillé du sang de Tantale et de celui du fils de ce dernier ; non seulement fils d'Atrée, mais Atrée lui-même, Domitien est un monstre plus prodigieux encore que les prodiges envoyés par les dieux. Ceux-ci ont peur et c'est la raison pour laquelle le châtement tardera tant (vers 150-154). Par ce biais, nous rejoignons les idées de Juvénal en matière religieuse, son irrévérence, son scepticisme et son sentiment que "les dieux ne bougent pas" ou pas assez devant le mal commis par les hommes (23). C'est ainsi qu'outre sa signification essentiellement politique et morale, la quatrième satire prend des aspects religieux, qui me paraissent avoir échappé à l'attention des commentateurs (24) et qui vont se préciser encore dans la suite de mon propos.

Que lisons-nous aux vers 45-46 ?

*Destinat hoc monstrum cumbae linique magister
pontifici summo ...*

"Le maître de la barque et du filet destine ce monstre au Souverain Pontife ..." L'auteur de l'article *monstrum* du *Theaurus* range l'occurrence du vers 45 parmi les emplois du mot où la motivation étymologique s'est pratiquement effacée et où *monstrum* ne s'applique qu'à des animaux simplement remarquables, soit par leur taille, soit par leur caractère nuisible ou un tant soit peu étrange (25). Ainsi compris, le mot *monstrum* du vers 45 ne voudrait rien signifier d'autre qu'une belle prise digne d'un plantureux repas, et il faut reconnaître que c'est le sens que le contexte paraît lui donner. En effet, le pêcheur ne pense qu'au ventre de l'empereur :

*... propera stomachum laxare sagina
et tua seruatium consume in saecula rhombum*

"Hâte-toi de débarrasser de tout fardeau ton estomac. Engloutis ce turbot réservé au siècle qui est le tien" ; les sénateurs ébahis admirent le poisson en ne voyant en lui que des provisions de bouche (*obsonia* : vers 64) et les inquisiteurs, s'ils l'avaient aperçu sur la plage, auraient prétendu que ce turbot s'était échappé des viviers de César (vers 48-52) où il n'était qu'un "pensionnaire" parmi beaucoup d'autres. Ajoutons que cette acception désacralisée du mot *monstrum* trouve quelque appui dans l'interprétation qui tient *pontifici summo* du vers suivant pour une allusion aux somptueux festins que donnait le collège des Pontifes (26). Mais sommes-nous sûrs que les termes choisis par Juvénal aux vers 45 et 46 correspondent à la pensée du pêcheur ? Ne s'agit-il pas plutôt d'une intrusion du narrateur dans son énoncé ? En effet, si le Picentin donne le turbot "pour ne pas le perdre" (vers 55-56), c'est parce qu'il sait que son poisson sera considéré comme propriété du *fiscus* (vers 55), c'est-à-dire du trésor de l'empereur en tant qu'empereur (27). C'est donc à Domitien, l'empereur, qu'il offre sa capture, et non à Domitien le Grand Pontife, ce que, du reste, il avoue lui-même, lorsqu'il s'adresse au tyran en ces termes : ... *tua seruatium consume in saecula rhombum*, "engloutis ce turbot réservé au siècle qui est le tien", puisque *in saecula tua* est manière emphatique de dire *in regnum tuum* (28). Pas plus qu'il ne s'estime *cumbae linique magister*, le pauvre pêcheur ne considère le turbot comme un *monstrum*. C'est le narrateur qui parle ici, et il adopte le ton de l'ironie. L'expression *cumbae linique magister*, qui parodie le style épique, fait l'effet d'un clin d'oeil au lecteur, et il en va de même de *hoc monstrum* et de *pontifici summo*. Juvénal joue sur le double sens - profane et religieux - de *monstrum*, comme il en a l'ha-

bitude, et il fait en outre allusion au chef du collège sacerdotal auquel incombait la surveillance générale de la religion, en raison des compétences que ce dernier avait en matière de prodiges, soit qu'il s'agît de décider si le phénomène devait être retenu et conjuré (29), soit qu'il s'agît de renvoyer la question aux livres sibyllins ou aux haruspices (30). Bien qu'il se présente le plus souvent comme un phénomène extraordinaire, le prodige peut ne rien présenter de contraire aux lois naturelles et n'être qu'un incident simplement rare (31). La taille exceptionnelle du turbot, les sentiments que le pêcheur lui prête (vers 69), sa résistance à la putrescence malgré la longueur du chemin parcouru, l'étonnante facilité, avec laquelle les portes du palais - ou, plutôt, de la citadelle (*arx* : vers 145) - s'ouvrent devant lui (vers 63-64) élèvent ce poisson au rang d'un authentique *monstrum* au sens religieux du terme, compte tenu, bien sûr, du nécessaire coefficient d'exagération satirique.

Dès lors, tout s'explique, y compris les subjonctifs imparfaits *laceraret* et *seruiret* des vers 37-38, points de départ de la présente recherche. Le rapport existant entre les subordonnées (*cum iam semianimum laceraret Flavius orbem / ultimus et caluo seruiret Roma Neroni*) et l'énoncé principal (*incidit Adriaci spatium admirabile rhombi*) n'est pas uniquement temporel ; le *cum* est historico-causal ; le comportement de Domitien n'est pas sans lien avec la capture du turbot exceptionnel, dans la mesure où celui-ci est présenté comme un prodige, dont les dieux se servent, pour signifier leur irritation et la rupture de la *pax* qu'ils entretiennent avec les hommes. Voilà ce que le satiriste s'amuse à imaginer. Le signe est on ne peut plus clair : Domitien déchire (*laceraret*) le monde comme une bête met sa proie en pièces, mais, s'il ne prend garde, il tombera dans le piège, comme le turbot est tombé dans le filet du Picentin, comme le gibier se prend dans le *cassis*, le *rete* ou la *plaga* du chasseur, comme le mirmillon ou le *secutor* se laissent envelopper des replis du filet (*rete*) du rétiaire (*retiarius*). Châtiment juste et digne d'un empereur qui, au dire de Suétone (*Dom.*, 19), aimait à se donner en spectacle dans l'amphithéâtre de sa villa d'Albe, où il abattait lui-même des bêtes sauvages, et qui avait contraint le jeune noble M. Acilius Glabrio à combattre un lion dans la même arène (32) ! Juste retour des choses pour ce tyran que Pline le Jeune et Juvénal (vers 37 et 154) se représentent comme une bête souillée du sang de ses victimes, et qui selon l'auteur du *Panégyrique de Trajan* (48, 3), "léchait le sang de ses proches" ou "se livrait au massacre des citoyens les plus illustres" ! La satire du turbot acquiert ainsi une dimension supplémentaire : l'histoire du poisson n'a pas pour seule fonction de stigmatiser l'inanité du rôle politique joué par les conseillers du prince et la futilité des préoccupations de l'empereur, elle s'en prend aussi à son amour des jeux et des spectacles (le célèbre *panem et circenses* de la satire X) dont on sait qu'il avait fait un moyen

de gouvernement. Que la capture du turbot est un signe divin, c'est ce que montrent les propos que Juvénal prête au flatteur Veiento qui se met à vaticiner (ce qui répugne à la conscience des traditionalistes) comme un prêtre de Bellone, en proie au délire sacré :

. "Ingens
omen habes", inquit, "magni clarique triumphi.
Regem aliquem capies, aut de temone Britanno
excidet Arviragus. Peregrina est belua, cernis
erectas in terga sudes ?" (vers 124-128)

"Voilà, déclare-t-il, le présage magnifique d'un grand et mémorable triomphe. Tu feras quelque roi prisonnier. Ou bien Arviragus tombera de son char breton. Le monstre vient de loin : voyez-vous les écailles qui se hérissent sur son dos ?" Chaque détail de la capture devient un avertissement et un signe pour l'avenir : le fait que le poisson est tombé (*incidit* : vers 39) annonce que le roi breton tombera de son char (*excidet* : vers 127) ; la victoire sera remportée sur des barbares, puisque le turbot vient de loin, de l'étranger (vers 41-44) ; la taille du poisson prédit un grand succès militaire et sa capture, la défaite d'un roi ; enfin, les écailles qui se dressent sur le dos (*erectas in terga sudes*) font penser à une *acies* que ses chefs s'efforcent de *erigere in collem* (ou *in cliuam*), donc à une entreprise militaire bien organisée. Le ridicule de la situation est que personne ne donne (ou, plutôt, n'ose donner) du présage une interprétation qui soit défavorable ; il atteint son comble lorsque les considérations exclusivement gastronomiques de Montanus finissent par l'emporter. Et l'empereur, qui oublie sa superstition et sa crainte des prodiges pour ne penser qu'à son estomac, et les adulateurs-délateurs qui l'entourent aggravent ainsi tout ce que la discussion sur la manière de cuire un poisson a déjà, en soi, de grotesque, quand il s'agit d'une séance du *consilium principis*. Dès le début de l'histoire proprement dite du turbot, Juvénal pense au châtement et à l'annonce d'une fin tragique ; c'est, du reste, dans ce sens qu'il qualifie Domitien de *Flavius ultimus* et de *Nero calvus*, aux vers 37-38 : il se plaît à imaginer que Domitien finira (car je considère *ultimus* comme ambivalent) prématurément et tragiquement, comme Néron, dont Domitien avait voulu venger la mémoire et dont le despotisme et la cruauté ne préfiguraient que trop son propre despotisme et sa propre cruauté. L'idée du châtement et de la vengeance ne quittera pas le poète durant toute la quatrième satire. Elle demeurera sous-jacente pendant l'histoire du turbot, affleurant çà et là, lorsque Juvénal écrira de Catullus qu'il était digne de mendier sur le *clivus Aricinus* (vers 116-118), et du redoutable délateur Pompeius qu'"il réservait ses entrailles pour les vautours de Dacie" (vers 111) ; elle éclatera à nouveau dans la conclusion, dans la redondance affective *impune et uindice*

nullo, et dans l'emploi elliptique de la conjonction adversative *sed* aux vers 152-153.

En qualifiant Domitien de "dernier des Flaviens" comme Néron avait été le dernier représentant de la dynastie julio-claudienne, en imaginant avec beaucoup d'ironie que le turbot est un prodige, dont Juvénal est seul à comprendre la signification exacte, le poète exprime les aspirations qui furent les siennes au temps où régnait le "Néron chauve" : un désir de vengeance et le souhait d'un châtement trop longtemps attendu et que les nobles - et les dieux, auxquels il reproche ailleurs de ne pas "bouger" assez ! - n'ont pas osé perpétrer avant que les "gagne-petit" ne leur apportent leur appui. Cruelle déception pour un homme qui aurait tant aimé que la noblesse résistât à l'empereur pour reconquérir sa dignité et sa liberté ! Et je ne suis pas loin de penser que la quatrième satire transpose, à travers la fiction et à plusieurs années de distance, l'état d'esprit d'un homme qui a souhaité ardemment et longtemps en vain la disparition d'un tyran, soit pour rentrer d'un exil, hypothétique certes, mais vraisemblable, soit à cause d'une opposition politique qui devait lui coûter cet exil. Quoi qu'il en soit du problème de l'exil, il est clair que Juvénal a souffert sous le règne de Domitien. Il a suffi d'un *cum* + subjonctif, d'un *sed* et d'une lecture au ras du texte, non pour contredire l'interprétation traditionnelle, mais pour la préciser, et - ce qui est le plus important - pour mieux saisir l'homme à travers l'artiste et le satiriste.

NOTES

- (1) La satire IV fut composée après la première, puisqu'elle lui fait référence (S., IV, 1) ; or la satire I, qui fut écrite à une époque où le poète n'était déjà plus *iuuenis* (S., I, 25), est postérieure à 100 après J.-C., année de la condamnation de l'ex-gouverneur d'Afrique, Marius Priscus (S., I, 49-50). E. COURTNEY, auteur d'un excellent et récent commentaire de Juvénal (*A Commentary on the Satires of Juvenal*, Londres, The Athlone Press, 1981, p. 1) assigne au premier livre (auquel appartient la satire IV) le terminus post quem de 107 ap. J.-C. Pour A. MICHEL (*La date des Satires : Juvénal, Héliodore et le tribun d'Arménie*, dans *Revue des études latines*, 41, 1963, pp. 315-327), le premier livre aurait été publié aux environs de 110, donc plutôt vers la fin du règne de Trajan. Selon R. MARACHE (*JUVENAL, Saturae III, IV, V*, Edition, introduction et commentaire, Paris, P.U.F., Collection "Erasmus", 1965, pp. 5-6), le livre est postérieur à 100 et "on ne peut préciser davantage". Le lecteur doit encore avoir à l'esprit la remarque de J. GERARD (*Juvénal et la réalité contemporaine*, Paris, "Les Belles Lettres", "Collection d'études anciennes", 1976, p. 15) : "Juvénal a pu publier, après 100, des pièces composées ou ébauchées avant 96 et qui tiraient tout ou partie de leur sujet d'une actualité appartenant à la fin du principat de Domitien ; ce pourrait être le cas des satires 2 et 4" ; observations analogues de J. HELLEGOUARC'H (*Juvénal. Extraits des Satires, Texte, traduction et commentaire précédés d'une introduction*, Catane, Ed. "Orpheus", Coll. "Poeti del mondo latino", 1967, pp. 18-20) qui rappelle que, sous le règne de Trajan et au témoignage de Tacite (*Hist.*, I, 1) et de Pline le Jeune (*Panég.*, 66, 5), l'expression était libre à la différence de ce qui se passait sous Domitien.
- (2) Voir J. GERARD, *Juvénal et la réalité contemporaine*, o.c. n. 1, pp. 286-352.
- (3) Voir J. GERARD, *Juvénal et la réalité contemporaine*, o.c. n. 1, pp. 140-156.
- (4) Voir G. HIGHET, *Juvenal the Satirist*, Oxford, At the Clarendon Press, 1954, pp. 81-82.
- (5) Voir SUETONE, *Dom.*, 13 et les autres textes cités par John E.B. MAYOR, *Thirteen Satires of Juvenal*, I, Hildesheim, G. Olms, 1966 (= Londres, 1901), p. 232.

- (6) Voir E. COURTNEY, *A Commentary on the Satires of Juvenal*, o.c. n. 1, pp. 195-196.
- (7) Voir J. RUFUS FEARS, *Princeps a diis electus : the Divine Election of the Emperor as a Political Concept at Rome*, Rome, American Academy, 1977, pp. 222-224.
- (8) Voir les textes cités par O. WEINREICH, *Studien zu Martial. Literarhistorische und religionsgeschichtliche Untersuchungen*, Stuttgart, W. Kohlhammer, 1928, pp. 133-155 et 166-170.
- (9) Voir J. RUFUS FEARS, *Princeps a diis electus ...*, o.c. n. 7, pp. 224-226.
- (10) J. HELLEGOUARC'H, *Juvénal. Extraits des Satires ...*, o.c. n. 1, p. 17.
- (11) J. GERARD, *Juvénal et la réalité contemporaine*, o.c. n. 1.
- (12) Voir, notamment, les vers 73-75, 86-88, 95-96, 96-98, 99-101, 104-105, 151-152.
- (13) R. MARACHE, *Juvénal. Saturae III, IV, V ...*, o.c. n. 1, p. 16.
- (14) J. GERARD, *Juvénal et la réalité contemporaine*, o.c. n. 1, p. 13.
- (15) JUVENAL, *Satires*, Texte établi et traduit par P. de LABRIOLLE et F. VILLENEUVE, Paris, "Les Belles Lettres", 6e éd., 1957.
- (16) Cf. J.-B. HOFMANN - A. SZANTYR, *Lateinische Syntax und Stilistik*, Munich, C.H. Beck, 2e éd., 1972, § 260 d, p. 488.
- (17) Cf., par ex., A. ERNOUT - F. THOMAS, *Syntaxe latine*, 2e éd., Paris, Klincksieck, 1964, § 361, pp. 365-366 ; O. RIEMANN, *Syntaxe latine d'après les principes de la grammaire historique*, 7e éd. revue par E. ERNOUT, Paris, Klincksieck, 1935, p. 434, n. 1 ; W. M. CARMODY, *The Subjunctive in Tacitus*, Chicago, The University of Chicago Press, 1926, pp. 85-91.
- (18) Cf., par ex., W. M. CARMODY, *The Subjunctive in Tacitus*, o.c. n. 17, p. 87.
- (19) R. BLOCH, *Les prodiges dans l'Antiquité classique (Grèce, Etrurie et Rome)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1963, p. 82.
- (20) Voir les textes cités par SZANTYR dans l'article *monstrum* du *Thesaurus L.L.*, col. 1446, l. 5 sqq.

- (21) SÜETONE, *Dom.*, 15-16.
- (22) SÜETONE, *Dom.*, 1 ; 3 ; 10 ; DION CASSIUS, 66, 3-4.
- (23) J. GERARD, *Juvénal et la réalité contemporaine*, o.c., n. 1., p. 438.
- (24) Ajoutons aux commentaires déjà cités, ceux de : A. WEIDMER, *D. Iunii Iuuenalis Saturae*, Erklärt von A. W., 12e éd., Leipzig, Teubner, 1889 ; L. FRIEDLAENDER, *D. Iunii Iuuenalis Saturarum libri V*, mit erklärenden Anmerkungen, Amsterdam, Hakkert, 1962 (= Leipzig, 1895). On notera, toutefois, que COURTNEY, o.c. n. 1, a bien vu que le turbot est un *monstrum* nécessitant une *procuratio* sur les ordres du *Pontifex Maximus*.
- (25) *art. cit.* n. 20, col. 1451, l. 75 sqq.
- (26) Cf., par ex., HORACE, *Odes*, II, 14, 28.
- (27) Voir E. COURTNEY, *A Commentary on the Satires of Juvenal*, o. c. n. 1, pp. 211-212 et R. MARACHE, *Juvénal, Saturae III, IV, V ...*, o.c. n. 1, p. 98.
- (28) Voir R. MARACHE, *Juvénal, Saturae III, IV, V ...*, o.c. n.1, p. 100.
- (29) TITE-LIVE, I, 20, 7.
- (30) Voir A. BOUCHE-LECLERCQ, *Les Pontifes de l'ancienne Rome*, Paris, Franck, 1871, pp. 180-190 ; IDEM, *Histoire de la divination dans l'Antiquité*, tome IV, Paris, E. Leroux, 1882, p. 80 ; R. BLOCH, *Les prodiges dans l'Antiquité classique ...*, o.c. n. 19, pp. 120 sqq.
- (31) Comme le rappelait A. BOUCHE-LECLERCQ, *Histoire de la divination dans l'Antiquité*, tome IV, o.c. n. 30, pp. 75-76.
- (32) Voir JUVENAL, *Sat.*, IV, 99-101 et les commentaires *ad loc.*